



# DISTRICT DE FOOTBALL DES HAUTES-PYRENEES

## Dispositif fédéral de formation d'Éducateur (trice) mis en place par la F.F.F.

Les formations d'éducateurs se déroulent dans les Districts sous forme de modules de 8h ou 16h.

Les inscriptions des candidats aux diplômes fédéraux sont gérées par la Ligue d'Occitanie de Football. En conséquence, le District des Hautes-Pyrénées peut renseigner les candidats mais ne gère pas directement leur candidature. Le candidat a la possibilité de s'inscrire pour participer aux différentes formations via le lien <https://district-foot-65.fff.fr/inscriptions-formations/>. Le candidat doit ensuite cliquer sur le rectangle du module souhaité (en bas à gauche) puis dérouler la liste déroulante pour cliquer sur « **consulter la liste des sessions** » puis s'inscrire sur le lieu du module souhaité grâce à l'onglet « **s'inscrire** » qui apparaît.

Dès lors qu'il s'est préinscrit par internet, le stagiaire ou le club devra compléter son dossier en envoyant les informations (le club confirme prendre en charge la formation du stagiaire par exemple) et pièces manquantes (certificat médical si besoin) à la Ligue d'Occitanie sous peine de voir sa pré-inscription non validée définitivement. Une fois inscrit définitivement, le candidat sera convoqué par la Ligue d'Occitanie.

**Une session de formation ne peut excéder 24 candidats. Les 24 premiers dossiers complets seront pris en compte. Attention aux dates limites d'inscription ! En effet, les inscriptions seront clôturées par la ligue d'Occitanie 10 jours avant la date de début de la formation.**

Le coût d'un module de formation de 16 heures (hors frais de restauration) sur le district des Hautes Pyrénées est fixé à **60 €** (frais d'inscription et frais pédagogiques). Le coût d'un module de formation U7 de 8 heures (hors frais de restauration) sur le district des Hautes Pyrénées est fixé à **30 €** (frais d'inscription et frais pédagogiques). Le coût de la restauration (non obligatoire) pour les formations proposées dans les Hautes-Pyrénées est fixé à **13 €** par repas.

**Des bons de formation d'un montant de 25 € sont téléchargeables sur la fiche d'inscription.** Ils sont utilisables dans la limite de 2 bons par personne et par saison (1 bon maximum par module), pour tous modules de 16h ou moins, des CFF1 à 4, pour les modules complémentaires et les certifications. **Le bon est à scanner ou à envoyer rempli à la Ligue d'Occitanie au moment de la confirmation de l'inscription.** Aucun bon ne sera accepté après la formation.

Aucune dérogation au niveau horaire ne sera accordée aux stagiaires (absence pour match par exemple).

Vous trouverez ci-dessous les modules qui se dérouleront dans les Hautes Pyrénées.

- Module U7 le 9 Décembre 2017 à Tarbes.
- Module U9 les 4 et 5 Novembre 2017 à Tarbes.
- Module U11 les 26 Novembre et 3 Décembre 2017 à Tarbes.
- Module U13 les 18 et 25 Novembre 2017 à Tarbes.
- Module U15 les 17 et 18 Février 2018 à Tarbes.
- Module U17-U19 les 24 et 25 Février 2018 à Tarbes.
- Module CFF4 Associatif les 14 (19h-23h) et 15 (19h-23h) et 16 Décembre 2017 (journée) à Tarbes.
- Module Sénior les 6 et 7 Janvier 2018 à Tarbes.
- Module CFF4 Sportif Educatif les 4 (19h-23h) et 5 (19h-23h) et 6 Janvier 2018 (journée) à Tarbes.

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Conseiller Technique Départemental DAP de Football des Hautes-Pyrénées Cédric VOUTIER au 06 76 83 83 85.**

**Centre Kennedy – Rue Edwin Aldrin / 65000 TARBES**

Adresse e-mail : [technique@district-foot-65@fff.fr](mailto:technique@district-foot-65@fff.fr) – Site : [www.district-foot-65.fff.fr](http://www.district-foot-65.fff.fr)

Tél. : 05 62 34 93 53 – Fax : 05 62 34 93 54